

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA SECURITE

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

GOVERNORAT DE DEDOUGOU

CABINET

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Arrête n° 2022 **0141** /MATDS/RBMH/ GDDG/CAB

portant réouverture du cabinet de soins infirmiers "Sainte trinité"

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition du 1^{er} Mars 2022 ;

Vu le décret n° 2022-041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2022-053/PRES du 05 mars 2022 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-0026/PRES/TRANS-PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu la loi n° 013/2001/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize (13) régions ;

Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la Santé ;

Vu le décret n° 2016-0878/PRES/PM/MATDSI/MINEFID du 14 septembre 2016 portant organisation administrative du territoire et attributions des chefs de circonscriptions administratives au Burkina Faso.

Vu le décret n°2022-031/PRES du 19 février 2022 portant nomination de Gouverneurs de Régions ;

Vu l'arrêté interministériel n°2006-111/MS/MCPEA/MFB du 06 juin 2006 portant définition, classification et nomenclature des établissements ;

Vu l'arrêté n°2010-357/MS/CAB du 27 octobre 2010 portant condition d'octroi d'une autorisation de création d'un établissement privé de soins ;

Vu l'arrêté n°2010-358/MS/CAB du 27 octobre 2010 portant autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement sanitaire privé de soins ;

Vu l'arrêté n° 2016-085/MS/CAB du 06 avril 2017 portant attributions et fonctionnement des structures déconcentrées de santé du Ministère de la Santé ;

Vu l'arrêté n°2022-014/MATDS/RBMH/GDDG/SG du 12 janvier 2022 portant fermeture des établissements sanitaires privés de soins de la Région de la Boucle du Mouhoun fonctionnant sans autorisations légales ;

Vu l'arrêté n°2022-049/MSHP/CAB du 20 avril 2022 portant autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un cabinet de soins infirmiers au nom de monsieur OUEDRAOGO P. Etienne, au secteur 03 de Dédougou, parcelle 05, lot 2 818 ;

Vu la demande de réouverture de l'intéressé en date du 20 mai 2022 ;

ARRETE :

Article 1 : l'établissement sanitaire privé de soins « **Sainte Trinité** », respectant les dispositions de création et d'ouverture des formations sanitaires privées est rouvert :

N°	Province	District sanitaire	Dénomination de l'établissement	Documents mis à jour
1	Mouhoun	District sanitaire de Dédougou	Cabinet privé de soins infirmiers " SAINTE TRINITE "	Arrêté n°2022-049/MSHP/CAB du 20 avril 2022 portant autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un Cabinet de soins infirmiers au nom de monsieur OUEDRAOGO P. Etienne au secteur 03 de Dédougou, parcelle 05, lot 2 818.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Région de la Boucle du Mouhoun, le Haut-Commissaire de la Province du Mouhoun, le Directeur régional de la Santé et de l'hygiène publique, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Dédougou, le Directeur Régional de la Police nationale de la Boucle du Mouhoun, le Médecin-chef du district sanitaire de Dédougou sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 3 : le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Dédougou, le **17 3 JUIN 2022**

AMPLIATIONS :

- MSHPBE ;
- MATDS ;
- HC Mouhoun ;
- DRSHPE ;
- Mairie de Dédougou ;
- Etablissement concerné ;
- Archives/Chrono.



Babo Pierre BASSINGA
Contrôleur Général de Police
Médaillé d'Honneur de la Police